



AFPM

« REX AFPM »

RETOUR D'EXPERIENCE

N° 4/2021

Date : 05/03/2021

**Cette fiche permet de rapporter un évènement « sécurité » afin qu'il soit analysé par la commission sécurité de l'AFPM.**

Avion : D 140

Résumé du dysfonctionnement :

Collision évitée au décollage LFKX.

Présentation chronologique des faits :

Deux avions au point d'attente, le F ---- et nous même. Le F--- décolle pendant que j'exécute ma CL avant décollage. Il se passe environ 40 sec avant mon alignement. Etant tête baissée pendant ma CL, je n'ai pas vu le F---- décoller. J'ai assumé qu'il était déjà loin. Lors de mon décollage et au passage de la rupture de pente, je l'ai aperçu à l'arrêt, coté droit de la piste. Etant à 80 km/h, j'ai donc continué en serrant à gauche et en sortant les volets à 2. Le F---- avait fait un arrêt décollage.

Dangers et/ou risques survenus, ou potentiels qui, d'après le rédacteur sont en rapport avec le ou les dysfonctionnement(s) rapporté(s) :

J'utilise la CL ACHEVER. Au deuxième E pour environnement et trafic et étant deux dans le tour de piste, je n'ai pas levé le doute sur la position de l'avion précédent et mon message radio décollage n'a pas suffi.

Analyse : (du RP)

Le premier avion a fait un arrêt décollage (PB de roulette de queue) sans annoncer l'arrêt de celui-ci à la radio. A LFKX au point d'attente il est impossible de voir si un avion est toujours sur la piste. On insiste en formation sur la vision de l'avion « airborne » avant de commencer le décollage. Il semble que plusieurs plaques de Reason ont été franchies.

Suite immédiates données (avant la rédaction et la communication du présent document) :

1. Mise en puissance en deux temps : Contrôle de l'axe roulette centrée et ensuite mise en puissance.
2. Message radio systématique « axe dégagé » après le décollage
3. En cas d'arrêt décollage, l'annoncer (si possible à la radio) « arrêt décollage »

Changement de la roulette de queue de l'avion ayant fait un arrêt décollage.

Rédigé le :

Le 27 02 21

Adressé au correspondant  
sécurité le :

Le 1<sup>er</sup> mars 2021

Reçu par le RSGS le :

03/03/2021